



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance ordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 10 février à 19 h 30 à la salle municipale de Rapide-Danseur et à laquelle assiste le maire M. Alain Gagnon et les conseillers suivants :

Présences : M. François Cloutier Conseiller siège no 4
Mme Christiane Guillemette Conseillère siège no 5
Mme Annie Gauthier Conseillère siège no 6

Absents : Mme Joannie Langlois Conseillère siège no 1
Mme Lorraine Doucet-Dion Conseillère siège no 2
Mme Line Giasson Conseillère siège no 3

Formant quorum sous la présidence du maire M. Alain Gagnon, assiste également à l'assemblée, Mme Lucie Gravel directrice-générale.

Présence de deux citoyens.

1. MOT DE BIENVENUE

Le maire souhaite la bienvenue au public et aux membres du conseil.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Aadoption du procès-verbal du 13 janvier 2020
4. États financiers janvier 2020
5. Dépenses
6. Correspondances
 - 6.1 Appui transport Maheux
 - 6.2 Répartition des élèves
 - 6.3 Levée de fonds
7. Période de questions
8. Comptabilité & employés
 - 8.1 Combeq 380\$ à 5 à ou 6 municipalités
 - 8.2 Procuration à Revenu Québec et Revenu Canada
 - 8.3 Quotes-parts diverses MRC 17 677.30\$ (1/2)
 - 8.4 Quotes-parts ordures et recyclage 6 545.19\$ (1/4)
 - 8.5 Complément résolution vente pour non-paiement de taxes
 - 8.6 Paiement huissier 348.67\$
 - 8.7 Emploi Été Canada
 - 8.8 Soumission classeurs
9. Lots
 - 9.1 Facture Descarreaux arpenteur 6 375.70\$ Chemin Bruants
 - 9.2 Appui auprès de la CPTAQ (aliéné un terrain sur trois)
 - 9.3 Autorisation M. Pierre-Paul Therrien, trappage castors
10. Chemins
 - 10.1 Désignation d'un chemin à la Toponymie
 - 10.2 Demande ingénieur préparation de la demande et envoi sur le SEAO
 - 10.3 Affirmation dépenses 101 597\$ Programme d'aide à la voirie locale
 - 10.4 Prise en charge chemin des Sizerins
11. Sécurité
 - 11.1 Paiement Ville de Duparquet (pompiers 8,346.43\$)
12. Divers
 - 12.1 Politique familiale MADA à réviser



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

- 12.2 MAI mois de l'arbre projet
- 12.3 Construction salle de douche (plan sécurité civile) 8 000\$
- 12.4 Conseil de la Culture 60\$

13. Dossiers en suspend

14. Invitations

- 14.1 Gaspillage alimentaire + agriculture 5 février à Rouyn de 9 h à midi
- 14.2 Rappel déjeuner SEAO 20 février à 18 h 30

15. Varia

- 15.1 Toiture TECQ
- 15.2 Désignation des membres votants Sopfim

16. Dates prochaines de réunions

- Séance de travail le 24 février à 18 h 30
- Séance régulière le 9 mars à 19 h 30

17. Période de questions

18. Fermeture de l'assemblée

2020-02-22

IL EST PROPOSÉ par Mme Christianne Guillemette, appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire avec le varia ouvert;

ADOPTÉ

3. Adoption du procès-verbal du 13 janvier 2020

2020-02-23

IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Gauthier, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le procès-verbal du 13 janvier 2020 soit accepté tel que présenté au conseil;

ADOPTÉ

4. États financiers janvier 2020

Des revenus de 12 758.93\$ et des dépenses de 47 561.85\$ ont été enregistrés pour janvier 2020, pour un solde au livre au 31 janvier 2020 de 347 206.33\$.

5. Dépenses

2020-02-24

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Christianne Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur autorise les dépenses suivantes :

les salaires des employés	4 492.68\$
les salaires des élus	1 668.35\$
DAS provincial	1 476.66\$
DAS fédéral	498.69\$
les dépenses de janvier	2 687.35\$
les dépenses faites par paiement préautorisé :	632.47\$

le tout représentant un total de 11 456.20\$, la directrice générale certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées;

ADOPTÉ



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

6. Correspondances

6.1 Appui transport Maheux

La chambre de Commerce et la SADC appuient l'entreprise Autobus Maheux pour le maintien du service de transport des passagers et demande au conseil des maires de la MRC d'Abitibi-Ouest de prendre en considération leurs préoccupations lors de leur prise de décision.

6.2 Répartition des élèves

Pour l'année 2020-2021, la clientèle prévue au Pavillon de Duparquet est de 70 élèves pour une capacité d'accueil de 85 étudiants. Ceci représente 82% de pourcentage d'occupation. Pour 2021-2022, les mêmes utilisations sont prévues pour les élèves de 4ans, 5 ans, 1^{er}, 2^e, 3^e cycles.

6.3 Levée de fonds

ATTENDU QUE le CISSSAT Pavillon de Malartic fait une levée de fonds et fête 30 ans d'existence;

ATTENDU QUE la Fondation soutient certains projets en Santé mentale;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE nous fassions parvenir un don de 20.00\$ à la Fondation Brousseau-Dargis;

ADOPTÉ

7. Période de questions

8. Comptabilité & employés

8.1 Combeq 380\$ à 5 ou 6 municipalités

ATTENDU QUE c'est le moment d'adhérer à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec;

ATTENDU QUE la municipalité de Poularies est mandatée pour inscrire l'inspecteur selon notre entente;

ATTENDU QUE le conseil municipal est favorable à inscrire notre inspecteur à la COMBEQ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Gauthier appuyé par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE nous défrayons l'adhésion à la COMBEQ au coût de 380.00\$ divisé à 5 ou 6 municipalités;

ADOPTÉ

2020-02-25

2020-02-26



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

8.2 Procuration à Revenu Québec et Revenu Canada

ATTENDU QUE pour avoir certaines informations ou formulaires à Revenu Canada et Revenu Québec, la directrice-générale doit avoir une Procuration de la municipalité;

2020-02-27

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur autorise la directrice générale Mme Lucie Gravel à déposer une procuration auprès de Revenu Québec et Revenu Canada pour qu'elle puisse obtenir les renseignements ou formulaires lorsque nécessaire et que le maire M. Alain Gagnon soit autorisé à signer cette autorisation ou procuration;

ADOPTÉ

8.3 Quotes-parts diverses MRC 17 677.30\$

2020-02-28

IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Gauthier, appuyé par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le montant de 17 677.30\$ soit envoyé à la MRC d'Abitibi-Ouest, cela représente le premier de deux versements de Quotes-parts diverses;

ADOPTÉ

8.4 Quotes-parts ordures et recyclage 6 545.19\$

2020-02-29

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le montant de 6 545.19\$ soit envoyé à la MRC d'Abitibi-Ouest, cela représente le premier de quatre versements de Quotes-parts déchets et recyclage;

ADOPTÉ

8.5 Complément résolution vente pour non-paiement de taxes

ATTENDU QUE nous avons jusqu'au 10 février 2020 pour retourner la liste des personnes endettées pour taxes à la MRC;

ATTENDU QUE nous avons 22 propriétés dont les taxes municipales sont en arrérages de 2019 et précédentes;

ATTENDU QUE des lettres recommandées ont été envoyées à ces propriétaires;

ATTENDU QUE les propriétés avec logement ont reçu aussi un avis par le huissier;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

2020-02-30

ATTENDU QUE nous avons deux propriétés avec logement et deux terrains que nous voulons envoyer en vente pour non-paiement de taxes;

ATTENDU QUE 7 autres propriétés seront envoyées en recouvrement car nous n'avons pas d'adresse valide;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Gauthier, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE tous les frais occasionnés pour récupérer ces taxes soient ajoutés à chacun des comptes de taxes;

QUE la directrice-générale Mme Lucie Gravel soit autorisée à déposer les quatre matricules à la MRC d'Abitibi-Ouest pour vente pour non paiement de taxes;

ADOPTÉ

8.6 Paiement huissier 348.67\$

2020-02-31

IL EST PROPOSÉ par Mme Christianne Guillemette, appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice-générale soit autorisée à payer les frais de huissier pour l'envoi des comptes pour non-paiement de taxes, au montant de 348.67\$;

ADOPTÉ

8.7 Emploi été Canada

2020-02-32

IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Gauthier, appuyé par Mme Christianne Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice-générale soit autorisée à présenter une demande à Emploi été-Canada pour un étudiant à l'église et un à la Halte routière, tout en jumelant les deux emplois pour un meilleur rendement et un intérêt de plus ayant des tâches diversifiées;

ADOPTÉ

8.8 Soumission classeur

ATTENDU QUE nous avons demandé trois soumissions pour l'achat de deux classeurs latéraux;

ATTENDU QUE la plus basse soumission est celle de Services Scolaires de Rouyn-Noranda au montant de 610.00\$ du classeur;

EN CONSÉQUENCE,



Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

N° 2020-02-33
ou annotation

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE nous achetions deux classeurs à Services scolaires de Rouyn-Noranda au coût de 610.00\$ chacun + taxes plus transport de 100.00\$;

ADOPTÉ

9. Lots

9.1 Facture Descarreaux arpenteur 6 375.70\$

ATTENDU QUE nous avons accepté de vendre cinq terrains aux résidents du chemin des Bruants;

ATTENDU QUE les cadastres, le piquetage et les enregistrements des terrains ont été faits par Patrick Descarreaux arpenteur;

ATTENDU QUE ces frais sont remboursables par les acheteurs lors du contrat chez le notaire;

2020-02-34

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la facture de l'arpenteur au coût de 6 375.70\$ soit payée par la municipalité et refacturée aux acheteurs du chemin des Bruants;

ADOPTÉ

9.2 Appui auprès de la CPTAQ (aliéné un terrain sur trois)

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 20 du rang 8 aimerait retiré le lot 5 254 371 dans l'intention de le vendre pour une construction;

ATTENDU QUE le conseil est favorable à cette demande et appui le demandeur;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil appui le demandeur auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour une réponse favorable au projet d'alliéner le lot 5 254 371 dans l'intention de le vendre pour une construction;

ADOPTÉ

9.3 Autorisation M. Pierre-Paul Therrien trappage castors

ATTENDU QUE M. Pierre-Paul Therrien a approché la municipalité pour faire le trappage de castors sur les lots de la municipalité et de citoyens s'ils le désirent;

ATTENDU QUE M. Therrien a les permis nécessaires pour cet activité;

2020-02-35



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

2020-02-36

EN CONSÉQUENCE.

IL EST PROPOSÉ par Mme Christiane Guillemette, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE nous autorisons M. Therrien à faire du trappage sur les lots de la municipalité;

QUE celui-ci avise les personnes où il pose des pièges;

ADOPTÉ

10. Chemins

10.1 Désignation d'un chemin à la Toponymie

CONSIDÉRANT QUE l'officialisation d'un nom donné à un chemin n'a pas été faite;

CONSIDÉRANT QU'un chemin est présent au sud de la route 388 vers la ville de Rouyn-Noranda, sur le Territoire non organisé du Lac Duparquet;

CONSIDÉRANT QUE le chemin est connu sous plusieurs noms dont chemin de la Mine, chemin de la Faune et chemin Magusi;

CONSIDÉRANT QUE le nom Chemin de la Magusi a été retenu par la présence de la rivière Magusi à proximité;

2020-02-37

PAR CONSÉQUENT, sur proposition de M. François Cloutier, appuyé par Mme Christiane Guillemette;

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents de soumettre à la Commission de toponymie le nom de Chemin de la Magusi comme nom de chemin dédié à l'accès aux ressources;

ADOPTÉ

10.2 Demande ingénieur préparation de la demande et envoi sur le SEAO

2020-02-38

IL EST PROPOSÉ par Mme Christiane Guillemette appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice-générale demande une soumission à deux firmes d'ingénieurs pour préparer notre demande pour traitement de surface pour les chemins;

QUE la plus basse des soumissions soit acceptée pour accélérer le processus;

QUE celle-ci soit présentée à la prochaine séance ordinaire;

ADOPTÉ



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

10.3 Programme aide voirie locale

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 101,597\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments de ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

ATTENDU QU' un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés un rapport de vérification externe dûment complété;

POUR CES MOTIFS

2020-02-39

IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Gauthier appuyé par Mme Christianne Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la municipalité informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;

ADOPTÉ

10.4 Prise en charge chemin Sizerin

Étant donné que les conseillers n'avaient pas discuté de ce point à la réunion de travail, il est reporté à la fin de la réunion. M. le maire informe les citoyens dans la salle qu'ils devront se retirer à la fin de la séance pour que le conseil délibère sur leur demande.

11. Sécurité

11.1 Paiement ville Duparquet (pompiers 8 346.43\$)

2020-02-40

IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Gauthier appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le premier de trois versements soit versé à la ville de Duparquet pour les services de la Brigade de pompiers au montant de 8 346.43\$;

ADOPTÉ

12. Divers

12.1 Politique familiale MADA à réviser

ATTENDU QUE la politique Municipalité Amie des Aînés (MADA) est à réviser;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

2020-02-41

ATTENDU QUE par la résolution 2019-05-084, Mme Line Giasson a été nommée responsable du dossier aînés pour MADA;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Gauthier appuyé par Mme Christianne Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la démarche MADA soit réalisée sous la coordination de la MRC d'Abitibi-Ouest;

QUE Mme Line Gisson soit autorisée à assister aux rencontres en lien avec cette politique et que ces déplacements soient remboursés;

ADOPTÉ

12.2 Mai, mois de l'arbre projet

2020-02-42

IL EST PROPOSÉ par Mme Christianne Guillemette appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE nous présentions un projet pour planter des arbres à la Halte routière avec les enfants qui désirent faire cette expérience;

ADOPTÉ

12.3 Construction salle de douche (plan sécurité civile) 8000\$

ATTENDU QUE nous avons reçu un montant de 12.000.00\$ afin de s'équiper en cas de sinistre dans nos municipalités;

ATTENDU QUE l'installation d'une douche est une nécessité en cas de sinistre;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Gauthier appuyé par Mme Christianne Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE nous défrayions la facture de 8.000.00\$ + taxes à Construction Guy Poirier pour la construction d'une salle de douche et lavabo;

ADOPTÉ

12.4 Conseil de la culture 60\$

2020-02-44

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier appuyé par Mme Christianne Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE nous prenions notre adhésion au Conseil de la Culture au coût de 60.00\$

ADOPTÉ

13. Dossiers en suspend

14. Invitations



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

14.1 Gaspillage alimentaire + agriculture 5 février à Rouyn de 9 h à midi

Info.

14.2 Rappel déjeuner SEAO le 20 février Villa Mon Repos

Info.

15. Varia

15.1 Toiture TECQ

2020-02-45

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier appuyé par Mme Christianne Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice-générale Mme Lucie Gravel soit autorisée à présenter une demande à la TECQ pour refaire la toiture du centre communautaire;

ADOPTÉ

15.2 Désignation des membres votants Sopfim

2020-02-46

IL EST PROPOSÉ par Mme Christianne Guillemette appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE M. François Cloutier soit nommé représentant comme membre votant à la Sopfim;

ADOPTÉ

Après information, les membres votants doivent être assurés d'être disponibles lors de rencontres à Québec, ce sont les personnes les plus près de Québec qui sont recrutées, c'est pourquoi nous ne votions pas les années passées;

15.3 Demande de prise en charge Chemin des Sizerins

Les citoyens se retirent et le conseil revient au point 10.4 qui avait été reporté pour en discuter.

ATTENDU QUE deux résidents sur le Chemin des Sizerins sur trois ont demandé à ce que leur chemin soit pris en charge par la municipalité;

ATTENDU QUE selon notre règlement Article 4, la taxe de services est calculée en fonction du coût net du service établi sur la base du contrat signé avec le contracteur;

ATTENDU QUE nous devons être équitables envers tous les citoyens qui demandent ce service et suivre les mêmes règles;

ATTENDU QUE nous devons aussi respecter notre règlement de gestion contractuelle;

ATTENDU QUE M. Jean-François Boutin ne veut pas faire une soumission pour la saison;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

Aucune proposition n'est formulée, la décision sera prise après vérification :

- QUE la prise en charge du chemin est conditionnelle à ce que M. Jean-François Boutin nous fournisse une soumission globale pour le reste de la saison 2020;
- QUE M. Swenson nous fournisse une soumission pour sa partie de chemin pour l'année 2020;
- QUE toutes les règles soient respectées dans nos règlements, si on peut faire une entente de cette façon;
- QUE la prise en charge soit refusée si ces règles ne s'appliquent pas ;
- QUE la directrice-générale nous apporte les éléments qui répondent à nos questions lors d'une prochaine rencontre;

Aucun proposeur à cette entente, elle sera validée à la prochaine séance du conseil selon les renseignements recueillis;

16. Dates des prochaines réunions

Séance de travail le 24 février à 18 h 30
Séance régulière le 9 mars à 19 h 30


17. Période de questions

18. Fermeture de l'assemblée

Mme Christianne Guillemette propose la fermeture de l'assemblée. Il est 21 heures 40.

Accepté à l'unanimité.


Alain Gagnon maire


Lucie Gravel, directrice-générale

2020-02-47